

Les Echos du FALGOUX

n°69 - Août, Septembre, Octobre, Novembre 2013

Le Mot du Maire,

Durant ces 4 mois écoulés, nous avons pu noter l'avancement des travaux de réhabilitation du Foyer Rural. Les nuisances que nous pouvions craindre se sont révélées légères du point de vue bruit, poussière, circulation.

Ce lourd chantier prévu depuis plusieurs années a enfin vu le jour, après les réalisations par le Syndicat Mixte du Puy-Mary des Maisons de Site du Pas-de-Peyrol, de Mandailles, de Dienne, la Maison du Claux étant également en cours d'aménagement.

Le plan de financement monté par le Syndicat Mixte du Puy-Mary et la Commune a permis à la commune de bénéficier de 80% de subvention, taux qu'elle n'aurait jamais obtenu, seule.

Les travaux devraient être terminés fin juin, sauf si les conditions météorologiques des prochains mois sont défavorables.

Pour tous ceux qui ne peuvent suivre l'évolution du bâtiment, quelques photos de l'extérieur commencent à donner une idée de ce qu'il sera...

Octobre
2013



Décembre
2013



Décembre bien avancé, je souhaite à tous et à chacun « **Bonnes Fêtes** » et à très bientôt, pour les **vœux de l'équipe municipale** à la commune lors de la **Ste-Barbe, le 1^{er} février**, à la Mairie, après la cérémonie au monument aux morts à 18h 15.

Geneviève FABRE

Etat Civil 2013 – 10 décès

Obsèques- Le 14 octobre de **Jeannine Lescure** décédée à St-Laurent-du-Maroni (Guyane) à l'âge de 67 ans. Née au Falgoux, fille aînée de Jean-Louis Lescure (dit « Brajadou ») et de Germaine Dufayet, elle avait fait la quasi-totalité de son école primaire au Falgoux. Son parcours professionnel d'institutrice, s'est déroulé d'abord dans le Cantal à Marcenat puis à Salers. En 1989 Jeanine quitte la métropole pour la Guyane Française où elle terminera sa carrière. Nous renouvelons nos très sincères condoléances à ses frères, François et Jean, Président très actif de « La Sagranière », à sa sœur Martine et à leurs familles.

Décès accidentel, le 4 novembre de Mr René Jammes, à l'âge de 87 ans dans des circonstances particulièrement dramatiques qui ont ému tous les habitants de la commune. Ses obsèques ont été célébrées à Aurillac ainsi que son inhumation où il a rejoint son fils unique, Francis, décédé accidentellement à l'âge de 18 ans. Lotois d'origine, il était devenu *fougounier* par son union avec Marthe Grenier de Fontolive. Fondateur de l'entreprise aurillacoise « Brunhes-Jammes », ils résidaient en permanence dans la commune, ces dernières années. Les problèmes de santé de son épouse hospitalisée pour une intervention chirurgicale, l'amenaient à des va-et-vient entre Aurillac et le Falgoux dont le dernier lui fut fatal. La météorologie de ce 4 novembre et du lendemain a rendu les recherches difficiles dès que sa disparition fut signalée. La participation spontanée et efficace de Didier Lapeyre et de Jean-Pierre Serre, nos employés communaux, le 6 au matin est à souligner. Nous les remercions et nous adressons toute notre sympathie à « Marthoune » qui a rejoint la maison de retraite d'Ally, en attendant une place à Salers.

AGENDA DES ELUS- Réunions des commissions communales et communautaires

- 10 septembre A Salers : Comité de direction de l'Office de Tourisme du Pays de Salers. G Fabre
20 septembre A la Mairie : Conseil Municipal
25-26 sept. Au Claux – Quinzièmes Rencontres Nationales des Grands Sites organisées par le Grand Site du Puy Mary-Volcan du Cantal et le Réseau des Grands Sites de France G Fabre
1^{er} octobre Au Lioran- Projet de création de « Station de pleine nature » sur le Massif Cantalien, lancé par la région Auvergne. Projet concernant 13 communes de la Communauté de Communes du Pays de Murat et 11 Communes de la Communauté du Syndicat Mixte du Puy-Mary situées en grande majorité dans le Parc Naturel des Volcans d'Auvergne G Fabre
1^{er} octobre A Mauriac – Information animée par la DDT (*Direction Départementale des Territoires*) : Présentation de la démarche du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) G Fabre.
14 octobre A Salers- Conseil Communautaire G Fabre
21 octobre A Aurillac - Commission de déclaration d'utilité publique de l'alimentation en eau potable de la commune (captages Nérestant, Rodde et Bénet) G Fabre
29 octobre A Salers- Communauté de Communes - Charte Forestière I.Faux
19-20-21 nov. A Paris - Congrès des Maires G Fabre
30 novembre A la Mairie – Commission de la Forêt - Tirage au sort des lots d'affouage 2013

Quelques informations

Travaux au Foyer Rural

Toutes les semaines, réunion de chantier : **Commission Communale des Travaux, B Gauvrit**, Directeur du Syndicat Mixte du Puy-Mary (*maître d'ouvrage*), **Mr Visy**, maître d'œuvre délégué par le cabinet Estival-Architecture ; les entreprises : **Blanc** (*démolitions, gros-œuvre, enduits extérieurs*), **Joanny** (*charpente bois, menuiseries int.bois*), **Ritou** (*couverture, étanchéité, zinguerie*), **Serrat-Cantalu** (*menuiseries ext. Alu, occultations*), **Delpon** (*cloisons, plafonds, isolation, peinture*), **Lavergne** (*plomberie-sanitaire, ventilation*), **CEGELEC** (*électricité, chauffage électrique*) jusqu'à ce jour.

L'avancement des travaux est conforme au calendrier prévu. Certains sont bien visibles de l'extérieur. D'autres très lourds à l'intérieur ont été réalisés : démolitions, élévations R-1, RDC, R+1, renforcement plancher haut du R+1, traitement de la charpente, élévation de la gaine de l'ascenseur, reprise du plancher haut du R+1, début plâtrerie au R+1, coffrage et coulage des escaliers du sous-sol aux combles ; en cours : électricité, incorporations avec le plaquiste et isolation.

Voirie

Les travaux prévus à l'automne, à La Douge, au camping, à La Farge et en partie à la Maréthie n'ont pu être réalisés. L'entreprise retenue, mobilisée sur un chantier débuté au printemps ayant pris du retard du fait de la météorologie défavorable en début d'année

Charte Forestière

La Communauté de Communes du Pays de Salers travaille sur le projet d'une charte forestière. Après la phase diagnostic, et le programme d'actions défini en 2011 et 2012, une des opérations programmées est en cours de réalisation : « réaliser une stratégie cohérente de développement économique du sylvotourisme et des sites à fortes valeurs environnementales ».

La mission confiée à Mérimée Conseil s'organise autour de plusieurs problématiques et en particulier :

- l'opportunité d'un projet de valorisation de la Maison du Site du Pestre et de ses abords ;
- **une attention particulière sur la Vallée du Mars**, territoire forestier important du Pays et aux enjeux touristiques forts dont les actions préconisées sont :

- **Valoriser les randonnées existantes en espace forestier. Mettre en œuvre de nouveaux outils de médiation sur les randonnées et intégrer à ces outils des moyens de découverte et de pratique de l'espace forestier est une réelle opportunité : site portail, zone de téléchargement des applications, location de tablettes, de vélos + tablettes ...**

- **Favoriser l'implantation d'un site de loisirs. Inciter à l'implantation d'un site de loisirs, de type « parc aventure. Une démarche qui doit articuler initiative publique et gestion privée »**

Un projet en complémentarité avec l'existant, qui impose une bonne intégration environnementale et paysagère, la qualité des équipements et aménagements périphériques, et la prise en compte d'une dimension pédagogique.

Isabelle FAUX

Quelques chiffres de l'année 2013 au 23 décembre

Recettes Gîte : 18 431,90 € (+ 1 418,20 € par rapport à 2012)

Recettes Camping : 6 235,50 € (+ 57,10 € par rapport à 2012)

Bilan Définitif de la saison de ski 2012-2013 :

Recettes : 13 017,59 € - Dépenses : 11 330,58 €

Soit un bénéfice de 1 687,01 €



Association pour la Restauration du Patrimoine de l'Eglise du Falgoux (ARPEF)

La Fondation du Patrimoine

En approfondissant le dossier de subventions pour la restauration des vitraux de l'église, Geneviève Fabre, Maire du Falgoux, a appris l'existence de la Fondation du Patrimoine. Celle-ci vise à encourager le mécénat populaire et celui d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité. C'est dans ce cadre que nous avons étudié très rapidement la Convention de Souscription qui devait être signée avant le 1^{er} novembre entre les trois parties: la Commune du Falgoux, l'ARPEF et la Fondation du Patrimoine pour obtenir une subvention sur les travaux qui vont commencer avant la fin 2013.

Désormais le donateur devra établir son chèque à l'ordre de **la Fondation du Patrimoine - Église du Falgoux** et l'envoyer à la trésorière Mme Huguette Bornes à la Franconèche au Falgoux, ou à la mairie, ou à la Fondation du Patrimoine*. Celle-ci enverra un reçu fiscal, ce qui permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu ou sur la fortune ou bien sur les sociétés. L'ARPEF reste une association locale et joue son rôle pour solliciter des fonds et pour décider des travaux de sauvegarde du patrimoine de l'église.

En quelques mots...

La Fondation du Patrimoine est reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997. Elle a pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de proximité non protégé par l'Etat au titre des monuments historiques. La Fondation appuie son action sur un réseau de délégués régionaux et départementaux qui agissent en étroite collaboration avec les services de l'Etat tels DRAC, DIREN, STAP etc., avec les collectivités territoriales, les associations locales de sauvegarde du patrimoine bâti et naturel ainsi que les entreprises dans le cadre d'accords de mécénat et aussi les chambres consulaires, le notariat.

C'est pourquoi nous nous permettons de vous inciter à faire un don pour la restauration des vitraux de notre église Saint-Germain. Que chacun se sente remercier de sa générosité.

Joëlle Borderie (présidente de l'ARPEF)

*Un bulletin de souscription vous est transmis, d'autres sont à votre disposition à la Mairie.

Fondation du Patrimoine Délégation Auvergne - 13 rue Maréchal Foch - 63000 Clermont-Ferrand - 04 73 30 90 01

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles ; DIREN : Direction Régionales de l'Environnement STAP : Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine

ASPECT

L'année 2013 pour ASPECT.

128 adhérents, 5 réunions de Conseil d'Administration et de bureau, un budget équilibré de l'ordre de 5 000 € en dépenses et recettes, 10 événements programmés entre avril et octobre pour un total de 300 participants.

Des moments et des rencontres sympathiques, entre autres :

- la rencontre avec Ebba KAYNAK qui a exposé ses œuvres à St Vincent,
- le concert de haute volée du trio Rostropovitch au Vaulmier,
- l'animation du goûter partagé entre les 3 clubs des aînés de la vallée,
- la convivialité et la bonne ambiance de la veillée d'automne.

Une année de collaboration avec le Parc des Volcans, du Syndicat Mixte du Puy-Mary et la Communauté de Communes du Pays de Salers (initiateur) pour le lancement d'un projet culturel. Dans ce cadre vous avez pu voir cet été l'expo des photos d'oiseaux au Vaulmier, en décembre croiser **Jean Luc Raharimanana écrivain malgache** et **Philippe Foch musicien** qui reviendront au printemps.



Toute l'équipe d'Aspect remercie tous ceux qui participent à la réussite de nos actions et vous souhaite une bonne année 2014 !!

*** Club du Puy-Mary ***

Assemblée Générale du 4 novembre 2013 (15 personnes présentes)

Bilan de l'année 2013 : nombre d'adhérents : 18 (25 en 2012 !!)
Les rencontres entre adhérents et non-adhérents ont eu lieu à l'occasion de repas au restaurant et de goûters dans une ambiance très cordiale.

Renouvellement du Bureau (suite à la démission de la présidente Joëlle BORDERIE)

Présidente : Bernadette LAPEYRE

Vice-Présidentes : Denise FONTOLIVE, Marinette TISSANDIER

Secrétaire : Alice BERGOUNIOUX (MATHIEU)

Trésorière : Marie-Louise FABRE (Louloune)

Les décisions pour 2014 : Adhésion : 15€

** De nouveaux adhérents sont vivement espérés **

Comité des Fêtes

La réunion de bilan de la fête patronale s'est tenue, samedi 9 Novembre au soir. La présidente Bernadette Lapeyre remercie chaleureusement les membres du bureau ainsi que tous les bénévoles qui ont œuvré au bon déroulement de ces deux jours de fête des 3 et 4 août dernier.

Le bilan financier, présenté par le trésorier Louis Chambon est, comme à son habitude pour un tel événement légèrement déficitaire, tous les spectacles étant gratuits. En bref : un programme dense pour cette fête patronale 2013 et une réalisation à la hauteur des ambitions de l'équipe du Comité des Fêtes, organisatrice. De plus le soleil était de la partie !

Le spectacle équestre du Haras a donné le coup d'envoi, samedi 3 août dernier, suivi de « La Bourrée d' Aurillac » que les touristes et habitants présents nombreux ont appréciés.

En soirée, s'est tenu le traditionnel bal animé par Guy Loubeyre, son orchestre et Sylvie Pullès. Les danseurs étaient au rendez-vous. Nous remercions la municipalité qui a financé la location du chapiteau, le foyer rural étant en cours de réhabilitation.



Le dimanche a satisfait l'engouement du public avec la prestation des «Jumeaux», chanteurs de variété française bien connus. L'après-midi s'est poursuivi avec la troupe folklorique « la Haute Truyère », de Loubaresse, animant le bourg aux sons de musiques auvergnates !

La fête s'est clôturée avec l'embrasement de l'église, en soirée, qui d'année en année connaît un franc succès pour le plaisir des petits et des grands ! N'oublions pas la « fête du pain », assurée par Josette Méhat et Dominique Olivier à la Chaze, sur les deux jours, qui a connu une belle réussite ; expérience à renouveler.



Nous tenons à remercier l'ensemble des généreux donateurs qui nous soutiennent et nous encouragent dans nos démarches d'animation de la Commune. L'organisation de la Fête Patronale 2014 est en cours, les portes du Comité des Fêtes sont ouvertes pour entendre les différents projets, souhaits.

Nous vous attendons donc nombreux à l'Assemblée Générale début Janvier.



Le bureau



13 août - Théâtre de rue

« Le vivant au prix du mort » Ecrit et interprété par Bernard Llopis.

A la recherche d'un emploi, « Francis Dezelle », part au-devant d'employeurs potentiels. « Prêt à se sacrifier, à se brader à n'importe quel prix... », (référence au prix du poisson mort en fin de marché dans le sud).

« Les places de villes, de villages sont son « Plein Emploi », les employeurs éventuels sont dans le public. Allusions à Arcelormittal, PSA, Renault,... plans sociaux en tous genres ; crédit à la consommation, délocalisation, heures supplémentaires et RTT... tout se joue à coups de gants de boxe et, entre chaque round, il se remotive pour ne pas perdre espoir ». Bravo, réussite pour le réalisme de ce spectacle et pour son interprétation magistrale.

14 septembre - A Mauriac, décoration de Bernadette Lapeyre au cours du « Congrès Interdépartemental de la Fête » organisé par la FNOCOF (Fédération Nationale des Comités et Organismes de Festivités), fédération qui compte 3.000 structures adhérentes dont le Comité des Fêtes du Falgoux, et près de 100.000 bénévoles en France.

La remise des médailles a eu lieu en présence de Mr Chiabo, Président National, de Mr Bouladoux, Délégué Départemental et Président du Comité des Fêtes de Crouzit-Haut, de Mme M.L Chambre, 1^{ère} Adjointe de Mauriac...

Bernadette a reçu **la médaille d'or** pour près de 15 années de bénévolat au sein de différentes associations et manifestations : « Association Dix de Der » (de 2002 à 2008), « La Pastourelle », au sein du Comité des Fêtes (depuis 1995), vice-présidente (2004 à 2009) et présidente (depuis 2009).

Elle a assuré, toujours bénévolement, entre autre, le fonctionnement de la buvette à la station de ski, les recettes permettant d'offrir des spectacles gratuits à la population le jour de la fête patronale.



Le Maire

Nous remercions la famille CHARBONNEL pour les dons aux associations de la commune en contrepartie de l'utilisation gracieuse de la « Boulangerie » pendant les travaux de reconstruction de leur maison sinistrée

La Mairie